AVERTISSEMENT.

Un motif de pure charité nous porte à donner au public la relation du triste événement qui frappe aujourd'hui de terreur le pays tout entier. C'est d'empêcher; s'il est possible, qu'il ne se renouvelle, non pas en protestant contre la peine de mort, comme ont fait certains journaux, mais en inspirant une vive horreur des crimes qui mênent à l'échafaud. Or, un moyen puissant pour cela, c'est d'en inspirer la crainte, en en faisant voir le châtiment, tel qu'il est, et tel qu'il doit être.

Dans cette vue, nous rapportons le crime qui vient d'être puni du dernier supplice, avec toutes ses circonstances, pour que chacun puisse comprendre que la divine Providence sait, quand il lui plait, mettre au grand jour les actions les plus secrètes, en usant des moyens mêmes qui avaient été pris pour les cacher. Nous en tirons toutes les conséquerces pratiques, pour que les méchants tremblent, en pensant que Dieu les voit commettre leurs crimes les plus secrets, et qu'il les livrera à la justice qu'il a chargée de punir ici bas les crimes des hommes. Car, c'est au nom du Dieu des justices, que la société publique exerce sur ceux qu'elle gouverne, le droit de vie et de mort.

En inspirant ainsi une vive horreur de la potence, nous produirons, nous l'espérons, une crainte salutaire des criminels excès qui y conduisent; et qui, ce me semble, ne s'expient que sur ce gibet igno-Or cette crainte, qui peut être, pour un grand nombre de minieux. coupables, le commencement de la sagesse, est assurément une digue puissante à opposer au torrent d'iniquités, qui déjà nous débordent

de toutes parts.

D'un autre côté, nous racontons, dans le plus grand détail, la conversion si exemplaire de ces deux grands criminels, afin de montrer combien sont ineffables les miséricordes de Dieu, qui fait tout servir au salut des élus, mêmc cette sévère justice des hommes, qui s'ex-

erce contre ceux qui sont devenus la terreur de la société.

Enfin, nous découvrons par quels canaux coulent ces infinies miséricordes qui surabondent là où le péché a abondé, en faisant connaitre quelques unes des saintes règles de l'église qui s'observent, dans ces jours terribles d'exécutions, pour que la charité publique soit mise à contribution, pour le salut des plus grands pécheurs. Car la Ste.-Eglise de Dieu, qui est la parfaite image de Jésus-Christ sur la erre, ne cesse de répéter aux hommes qu'elle est descendue du ciel, vec son Divin Fondateur, pour sauver comme lui, tous les pécheurs,